

de la Conférence de Bruxelles. Beaucoup de femmes et de jeunes enfants de 6 à 10 ans. Les bourgeois sont en assez grand nombre, mais tous gens fort calmes et résolus à garder le silence devant les provocations des anarchistes.

M. Henri Carrette, qui n'a jamais vu aussi courtoisement traité... du haut de la tribune il répondrait volontiers à un autre — prend la présidence; les assesseurs sont les citoyens Capart, Chanois, socialiste-collectiviste-anticlérical-tournoisien Poulain Delouart, professeur lillois et cinq ou six autres illustres inconnus. Je dois cependant rendre justice à l'un de ces derniers, assis près de la table de la presse et qui, contrairement aux us et coutumes de son parti, s'est montré d'une extrême courtoisie pour ces «affaires» journalières.

M. Carrette, de sa voix douce et somnolente, explique les motifs de l'absence du citoyen Basly. Le député-cabaretier, mandé vendredi à Dozay-ville, a dû y rester à cause de la cessation de la grève. Ce n'est, du reste, que partie remise pour les «honnêtes» gens de Roubaix, Tournoing et autres localités du pays où l'absence de Dozay-ville, a dû y rester à cause de la cessation de la grève. Ce n'est, du reste, que partie remise pour les «honnêtes» gens de Roubaix, Tournoing et autres localités du pays où l'absence de Dozay-ville, a dû y rester à cause de la cessation de la grève.

«Monsieurs, si vous ne faites pas silence, je prierais le commissaire de vous mettre dehors!» Ce qu'on a ri à la table de la presse, je le laisse à deviner! Pas conséquent avec ses principes, le citoyen Carrette!

La menace produit son effet: la jeunesse anarchiste se tait et écoute avec un sourire gouailleur le citoyen Lafargue.

Pendant quelques minutes, le rédacteur du Socialiste parle au milieu d'un bruit toujours croissant. En attendant cet assommat-coûrenier, la plus grande partie des auditeurs s'en vont, les uns dans la rue, les autres à la buvette. On cause bruyamment, on discute, on rit... et, à côté de nous, le citoyen Lafargue parle toujours sans se déconcerter du peu d'attention qu'on lui prête.

Donner une idée de ce qu'il a débité nous serait impossible. Qu'a-t-il voulu dire? Pourquoi encore à me le demander. Ce n'était ni du collectivisme ni du communisme ni de l'anarchisme ni encore moins de l'économie sociale, c'était du charabia tout pur.

Ainsi, le citoyen Lafargue assure qu'après l'accomplissement de la Révolution, le travail manuel sera supprimé et remplacé par la machine. Parfait; mais cette fameuse machine, qui la fera mouvoir? A moins que... le citoyen Lafargue n'ait découvert une machine à vapeur! Vite, un brevet d'invention à cet illustre génie!

Dans la société telle que la conçoit M. Lafargue, plus de travail manuel, rien que le travail intellectuel, et encore chacun ne travaillant plus que trois heures par jour. Comprenez si vous pouvez; moi, j'y renonce. Tout ce que je vois, c'est que ce sera l'âge d'or, le pays de Cocagne des faibles et des paresseux.

change insensiblement; déjà on aperçoit, à travers les arceaux des démolitions, les maisons de la rue de l'Ouest et les tourelles élanées du château du Fresnoy.

Rien de nouveau pour la date à laquelle auront lieu les adjudications partielles; on nous affirme cependant que ces adjudications se feront incessamment.

L'obit célébré lundi matin à l'église du Sacré-Coeur, pour le repos de l'âme du Frère Impérial, avait attiré un nombre assez considérable de fidèles. L'assistance peut être évaluée à sept ou huit cents personnes. On remarquait la présence d'une délégation du comité impérialiste tournoisien. La Société des Amis du Peuple a fort bien chanté la messe d'Archambaud.

Un Obit solennel a été célébré, en l'église du Très-Saint-Rodolphe, lundi, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme de M. Théodore Lensegués, soldat au 23e de ligne, mort à Ty-Jiao (Tonkin), le 16 septembre dernier, à l'âge de 23 ans.

Une lettre de M. Pasteur. — Dans sa séance du 14 mai, le conseil municipal a voté une somme de 1,000 francs en faveur de l'Institut Pasteur et décide que la rue du Square portera désormais le nom de l'illustre savant. Celui-ci vient d'un témoignage sa reconnaissance à M. le Maire de Roubaix par une lettre qui sera lue dans la prochaine séance du conseil municipal.

Fournitures scolaires. — Les livres de prix destinés aux élèves des écoles communales seront mis en adjudication le jeudi 1er juillet.

Un grand nombre de brigades de gendarmerie avaient été envoyées par le gouvernement français sur la frontière belge, pour parer aux éventuels incidents qui pourraient survenir le 13 juin, et pour surveiller les facteurs de désordres qui auraient été tentés de venir chercher un refuge en France.

La gendarmerie de Roubaix avait été renforcée.

Un tir aux pigeons, organisé par le comité roubaixien, aura lieu au stand du Breucq lundi après-midi, à 3 heures.

Enfants imprudents. — Ces jours derniers, des gamins s'amusaient à tirer à l'arc au bercail dans le quartier du Raveydi, quand un maladroit qui avait mal visé envoya sa flèche dans l'œil d'un de ses camarades; celui-ci a été assez grièvement blessé.

Lys-lez-Lannoy. — Les funérailles du malheureux Fournier, le douanier froudeux à Hem, ont eu lieu samedi matin à Lys au milieu d'une très grande affluence. Quatre douaniers portaient la bière, quatre autres tenant les cordons du poêle. Dans l'assistance on remarquait M. Mouy, capitaine des douanes, le lieutenant Olet et une cinquantaine de brigadiers, sous-brigadiers et préposés.

Au cimetière, un fonctionnaire des douanes, M. Vuclon a prononcé le discours suivant: Messieurs,

En nom de toute la commune Lys, et plus spécialement au nom de ceux qui furent les chefs d'Amand Fournier, je viens dire à sa déposition mortelle un dernier et suprême adieu.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous retranche la vie si simple et pourtant si bien remplie du regretted défunt. Vous savez quelle peut se résumer en trois mots: Courage, Fidélité, Dévouement.

Bon père, bon époux, d'une probité toute épreuve, Fournier était le modèle des serviteurs, ne voyant que son devoir et ne veillant qu'aux intérêts de son administration. Homme de devoir, il est tombé victime du devoir, comme le soldat sur le champ de bataille.

Puisse la grande part que nous prenons à la mort de Fournier, faire que sa femme et sa famille supportent avec plus de résignation la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver. Il emporte dans la tombe le regret de tous ceux qui l'ont connu.

Et moi, mon brave Fournier, repose en paix, ton souvenir me mouera pas, et souvent notre pensée se rendra sur cette tombe que l'on va fermer, pour redire que tu fus le meilleur des serviteurs.

commissaire de police, qui a mené avec une extrême célérité les opérations du recensement dont la majeure partie lui est exclusivement incombée.

Le crédit voté par le conseil municipal pour le dénombrement quinquennal s'élève à 800 francs, mais il sera certainement insuffisant.

Le titre de censitaire, dit-on, le territoire de 1831, le plus ancien document que l'on possède sur le chiffre d'habitants de Watrelos, accuse cinq à six cents âmes. Avec ses 17.101 habitants, Watrelos est plus peuplé que certains chefs-lieux de département, tels que Rodez, Auch, Tarbes, Saint-Lô, Gap, Draguignan, etc.

Un arrêté préfectoral en date du 27 mai autorise la création de la société l'Union Charitable, dont le siège est établi chez M. Henri Bruffaut, café de la Cloche, sur la Place.

Les répétitions auront lieu le samedi soir, à neuf heures, sous la direction de M. Henri Steux, sous-chef des Enfants de la Lyre.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a détruit un fournil dépendant de la ferme de M. Jean-Baptiste Grimprez, à la Martinrière. Les pertes sont évaluées à 700 fr. et couvertes par une assurance au Volonté. La cause du sinistre est prouvée accidentelle.

C'est grâce aux efforts de quelques voisins et d'un donateur, M. Jean-Baptiste Massel, que le feu ne s'est pas communiqué au reste de la ferme.

Watrelos est exploité en ce moment par un band de voleurs de chats et de lapins. Ces malfaiteurs signalent chaque nuit par quelque exploit. Avis aux possesseurs de poulliers et de cliapiers.

Ecole de natation. — Journée du samedi 12 juin. — Température de l'eau: 8 h. matin, 19° — Midi, 19° — 4 h. soir, 19°. — Sans variations de la journée.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Rebour, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Recensement. — Les opérations ont donné les résultats suivants que l'on peut considérer comme à peu près définitifs. La population de l'agglomération et de la banlieue en 1886 est de 51,866 habitants, elle se chiffrait en 1880 par 56,178 habitants, soit une augmentation de 4,393 habitants. Nous donnerons les résultats officiels dès qu'ils nous seront connus.

La brigade de gendarmerie de Tournoing a été renforcée de cinq gendarmes, venant des brigades de Bergues et de Dunkerque. Cette augmentation d'effectif est motivée par le service de surveillance de la frontière établi en vue de troubles éventuels en Belgique.

Descente du parquet. — M. Legrand, juge d'instruction, s'est rendu hier chez Lepoutre, le victime du drame de Watrelos, afin de l'interroger.

On lit dans l'Étoile belge de samedi soir: Une capture des plus importantes a été faite par le brigadier de Westcamp et ses hommes. Dans la nuit du dimanche au lundi, un Français, nommé Emile Montagne, âgé de 24 ans environ, né à Tourcoing, fraudeur de profession, passait avec cheval et chariot, à toute vitesse, devant le bureau des douanes de Westcamp; il venait de la Hollande et se dirigeait sur Bruges.

Le receveur des douanes, M. Vanluttum, ayant eu vent de la chose quelques jours auparavant, surveillait son passage depuis plusieurs nuits et avait pris les mesures nécessaires pour opérer la saisie de la marchandise. Malheureusement, ce n'était pas chose facile; on avait à faire à un fraudeur expérimenté.

10 juin, par M. Goblet à Nos Seigneurs les évêques: Monsieur l'évêque, Aux termes de l'article 4 de la loi du 18 germinal an X, un concile national ou métropolitain, au sein duquel se réunissent, en nombre égal, les évêques d'un diocèse, a la permission expresse du gouvernement.

Mais il résulte de mes informations que, par son caractère particulier, la réunion projetée à Toulouse, par M. l'archevêque de ce diocèse, rentrerait, s'il y avait donné suite, dans la catégorie de celles que la loi du 18 germinal an X soumet à l'autorisation expresse et préalable du gouvernement.

Informé qu'un certain nombre de prélats français et étrangers ont été convoqués à ce conseil et y ont annoncé leur présence, je crois de mon devoir, monsieur l'évêque, de vous faire connaître que la participation des membres du clergé à une assemblée de cette nature serait considérée par le gouvernement comme une infraction aux lois concordataires et engagerait de la manière la plus grave la responsabilité des prélats qui s'y rendraient ou permettraient aux prélats de leur diocèse de s'y rendre.

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, René Goblet.

Nous le répétons, dit l'Univers, c'est à n'y pas croire, et pourtant voilà jusqu'au ministre Goblet se croit permis de pousser ses prétentions. A ces prétentions, que répondre? En d'autres termes, il suffirait d'un haussement d'épaules et l'on passerait outre. De nos jours, il n'est pas inutile de noter que le ministre ne sait pas même de quoi il parle, qu'il confond toutes choses, et qu'il donne par trop facilement le caractère de concilié à des réunions qui, ni de près ni de loin, n'ont avec les conciles aucune espèce de similitude.

La conférence de l'hippodrome. — La gare était très animée samedi, à l'arrivée du train de Paris à 5 h. 36.

On aurait cru qu'un ministre ou plutôt qu'un grand personnage arrivait dans notre ville. Toute la haute police était sur le qui-vive; mais le préfet et le maire n'étaient pas présents et n'étaient pas représentés.

Une annonce du Citoyen Lillois, avait fait dégranger tout ce monde.

Des affiches, placardées sur tous les murs de la ville, avaient annoncé que Basly devait venir à Lille, samedi soir, présider une conférence au profit des grévistes de Decazeville et que deux de ses collègues de la Chambre, MM. Boyer et Camelinand, prendraient la parole.

La conférence, disaient les affiches, devait être contradictoire. Dans l'après-midi, on avait ajouté à ces affiches que ces députés devaient arriver par l'express de Paris à 5 h. 36.

Les curieux et les adeptes ont été déçus; aucun de ces professeurs de grévisme n'est arrivé.

A huit heures, les portes de l'hippodrome s'ouvraient et la foule qui attendait se précipitait dans la salle.

A huit heures et demie, une bande était collée à la porte annonçant que les députés empêchés s'étaient fait remplacer par le citoyen Blanc.

Le tour était joué; et la foule, qui voulait siffler le député socialiste Basly et ses collègues, avait donné son assentiment. C'était tout ce que voulaient les organisateurs.

On nous affirme que le produit de cette conférence ne doit nullement être envoyé à Decazeville mais servir à combler un vide criard dans une certaine caisse.

annoncent leur arrivée, étant décidés à ne pas venir. (Bruits et cris).

Le citoyen Blanc reprend la parole, mais le public est peu désireux de l'entendre encore.

On nous écrit de Rome que le St-Père vient de conférer le croix de St-Grégoire-le-Grand, à M. Plat, notaire à Lille.

Les amis de M. Plat et ses anciens condisciples des collèges de Roubaix, de Tournoing et de la Providence d'Amiens apprendront cette nouvelle avec plaisir.

Les régates ont attiré hier, beaucoup de monde, malgré le mauvais temps. Nos concitoyens ont remporté de nouveaux succès comme en le verra par le résultat que voici:

1re Course. — Embarcations de plaisance, parcours de 1500 mètres. 1er prix, Cercle des régates de Valenciennes, Bizarre, Hilarre; 2e Union nautique de Valenciennes; 3e Emulation nautique de Valenciennes; 4e Union nautique de Valenciennes; 5e Union nautique de Valenciennes; 6e Union nautique de Valenciennes; 7e Union nautique de Valenciennes; 8e Union nautique de Valenciennes; 9e Union nautique de Valenciennes; 10e Union nautique de Valenciennes.

2e Course. — Yoles-gigs (seniors), 2 avirons de pointe, parcours de 1500 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

3e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

4e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

5e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

6e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

7e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

8e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

9e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

10e Course. — Yoles-gigs (seniors), 4 avirons de pointe, parcours de 3000 mètres. 1er prix, Union nautique de Valenciennes; 2e, Sport nautique de Valenciennes; 3e, Emulation nautique de Valenciennes; 4e, Cercle des régates de Valenciennes; 5e, Cercle des régates de Valenciennes; 6e, Cercle des régates de Valenciennes; 7e, Cercle des régates de Valenciennes; 8e, Cercle des régates de Valenciennes; 9e, Cercle des régates de Valenciennes; 10e, Cercle des régates de Valenciennes.

CONCERTS ET SPECTACLES

La Commission administrative des Orphéons (Crick-Sicks), rappelle à MM. les membres de la société que les répétitions reprennent le mardi 15 juin.

Un nouveau chœur sera mis à l'étude: Les Chasseurs de Chamais, de E. Huty. Admiration écrite cette œuvre sera l'une des plus belles du répertoire.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 12 juin 1886

Présidence de M. Hæzer

AFFAIRE FORCADE

On a beaucoup parlé, il y a quelques semaines, de l'arrestation à Tournoing d'un nommé Forcade.

Un homme dont le nom n'est pas au casier judiciaire des mieux garni puisqu'il comptait à son actif une condamnation aux travaux forcés, avait pourtant réussi à faire des dupes comme dernièrement dans la même ville le fameux marquis de Raynald de la Croix d'Avant.

Forcade est un homme qui se présente devant le tribunal avec un cynisme revolant. Sa première victime vient témoigner à la barre. C'est une brave dame nommée Madame Fremaux. «Forcade m'a dit que tous les notaires étaient des voleurs; que je devais me dévouer; qu'en conséquence, je devais retirer mon argent de chez le mien pour le lui donner; qu'il traitait à la banque de France où les placements étaient sûrs mettre mon petit pécule en sûreté. J'ai eu confiance en lui, c'est pourquoi j'ai retiré deux mille francs qui étaient chez le notaire pour les lui remettre. Mais je n'ai pas remarqué lorsqu'il m'a remis le portefeuille des deux mille francs versés que la signature était fautive. C'est là mon malheur, monsieur le président. Une autre fois je ne me laisserai plus prendre.»

Monsieur le Président. — Reconnaissez-vous ces faits?

Forcade. — Oui, je les reconnais.

Monsieur le Président. — Vous n'êtes pas honteux d'avoir enlevé son avoir à cette pauvre femme?

Forcade. — J'ai donné cent argent à ceux qui en avaient plus besoin que moi.

La fille Fremaux, femme Dubal, succède à la barre à sa mère. «Forcade a volé deux mille francs à maman. Cet homme me paraissait brave. Eh bien, mais je me suis bien trompée.